

PROFESSION DE FOI

ÉLECTION au CONSEIL ACADÉMIQUE de la ComUÉ LRU

> JEUDI 16 JUIN 2016

Le vote a lieu dans les locaux de la ComUÉ



▶ LE CAC ?

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'intéresse aux examens, à l'évaluation des enseignements, aux mesures pour la réussite des étudiants. Elle développe les interactions entre Sciences et Société et répartit les moyens alloués par le Conseil d'Administration à la Formation. La Commission de la Recherche répartit les moyens alloués par le CA destinés à la Recherche. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et aide les étudiants à diffuser leur culture Scientifique, Technique et Industrielle.

Le CAC réunit ces deux commissions. En formation restreinte, c'est l'organe compétent pour les questions individuelles des enseignants : recrutement, affectation et carrière des enseignants-chercheurs et recrutement des ATER.

▶ Pourquoi présenter une liste CGT ?

Toujours soucieux de défendre les intérêts de l'ensemble des personnels et la qualité du service public, nous sommes conscients que les personnels, administratifs/techniques ou enseignants/chercheurs, sont mal représentés au CA et au Cac. Nous refusons que les décisions se prennent à leurs dépens. Nous avons donc décidé de faire entendre la voix de la CGT pour défendre les intérêts des personnels, quels que soient leurs statuts ou leurs catégories.

NOS REVENDICATIONS

▶ Recherche

Nous nous battons pour que la Recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, soit dotée de crédits publics suffisants pour garantir son indépendance. La Recherche doit rester au service de toutes et de tous. Nous revendiquons des crédits récurrents et non de grands projets éphémères à la mode. Le Crédit Impôts-Recherche doit servir en priorité à financer des recherches publiques pour assurer leur pérennité et par conséquent diminuer les effets déstabilisants dus aux emplois précaires institutionnalisés.

▶ Formation

Nous sommes convaincus que le savoir et les connaissances produites par l'Enseignement Supérieur et la Recherche publics doivent rester un bien commun accessible à toutes et à tous. Les citoyens ont droit à l'égalité des chances dans ce domaine comme dans tous les autres et sur l'ensemble du territoire. C'est dans cette optique que nous défendons avec force le cadre national des diplômes, seul garant d'un accès égalitaire à la qualification universitaire.

▶ Vie des campus ?

Chaque étudiant-e doit pouvoir bénéficier de conditions de vie et d'études décentes propices à son émancipation, à son épanouissement et à sa réussite. Du logement aux transports, des équipements pédagogiques aux installations culturelles et sportives, le cadre de vie concourt à gommer les différences sociales qui sont encore aujourd'hui une cause essentielle de l'échec de la démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

Nous revendiquons une approche non corporatiste et non catégorielle.

Nous nous engageons à défendre les intérêts collectifs des personnels quel que soit leurs statuts.

Nous vous informerons, Nous vous consulterons, Nous relayerons vos revendications.

Nous défendons une vision universaliste de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : accessibles à toutes et tous, gratuits et laïcs.

La CGT défend un service public de l'ESR qui garantit l'égalité des citoyens et des territoires.

> VOTEZ pour les listes CGT

N'hésitez pas à nous contacter :

cgt@umontpellier.fr

| cgt@univ-montp3.fr

| sntrs.cgt@montp.cnrs.fr

| sntrscgt@ird.fr